

Dossier de presse

Journées européennes du patrimoine "*Patrimoine et création*"

Le conseil général de Loir-et-Cher ouvre ses portes au public

Le conseil général de Loir-et-Cher participe aux Journées du patrimoine et ouvre, à cette occasion, les portes de l'Hôtel du Département. Des visites commentées du bâtiment ainsi qu'une présentation d'œuvres créées par des artistes loir-et-chériens contemporains auront lieu tout le week-end. Une visite libre de l'exposition *Sculpt'en ville* en présence de deux sculpteurs est également proposée. L'Hôtel du Département est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Profondément attaché au patrimoine local, le conseil général de Loir-et-Cher s'engage pour en assurer la sauvegarde et la mise en valeur. Ses actions s'intègrent dans une politique globale de soutien à la restauration du patrimoine architectural, qu'il soit non protégé, classé ou inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. En 2007, près de 700 000 € ont été consacrés à la restauration du patrimoine.

Une politique d'aide en faveur du patrimoine architectural

Le conseil général est un partenaire majeur des communes de Loir-et-Cher pour la restauration de leur patrimoine protégé (classé ou inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques). En 2007, 9 opérations de restauration de monuments protégés ont été financées pour un montant de 300 371€. En 2008, 5 opérations de restauration d'églises (comme celles de Rougeou et Saint-Viâtre) et de château (Droué) sont financées pour un montant de subventions de 94 286 €. Depuis 1990, près de 780 opérations de restauration ont pu être engagées avec l'aide du conseil général pour un montant supérieur à 17,8 millions d'euros.

Le conseil général soutient le patrimoine rural non protégé

Depuis la loi de décentralisation de 2004, le conseil général soutient directement les propriétaires privés et les communes (églises non protégées) pour leurs projets de restauration du « petit » patrimoine (lavoirs, granges, pigeonniers, moulins etc). En 2007, le conseil général a financé 22 opérations de restauration concernant le patrimoine non protégé pour un montant de 392 468 €. En 2008, 13 opérations de restauration (comme celles du moulin de Charenton à Pontlevoy ou du château du Coudray à Périgny) sont déjà financées pour un montant de 489 326 €.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Un effort continu pour la restauration du patrimoine mobilier

Le conseil général finance aussi les travaux de restauration des antiquités et objets d'art et du patrimoine écrit. En 2008, 28 000 € ont été réservés aux communes de Loir-et-Cher pour la restauration de tableaux mais aussi de sculptures ou de différents documents d'archives. Parmi les nombreux travaux soutenus par le conseil général, on retiendra la restauration de 6 registres d'état civil de la commune de Courbouzon et la restauration du tabernacle et de l'autel inscrits de Bourré et de la restauration du retable, de la statue de la Vierge, du tabernacle et du tableau « L'Assomption de la Vierge », protégés de la commune de Vernou-en-Sologne

L'Hôtel du Département ouvre ses portes

Programme du week-end

Visites accessibles aux personnes à mobilité réduite – Entrée gratuite

→ Visites commentées de l'Hôtel du Département : cloître, salle des délibérations, extension, espace paysager et présentation d'une sélection d'œuvres de Gérard Beauconsin, Jean Touret, Louis Leygue, Emmanuel Chrétien, Jacques El Khaddar, Jean Courtin, Jean Verlure,...

Samedi et dimanche visites guidées gratuites et ouvertes à tous à 14 h, 14 h 45, 15 h 30, 16 h 15 et 17h. Réservation conseillée.

→ Une visite libre de l'exposition Sculpt'en ville en présence des artistes Patrice Ruillard et Jihel est également proposée au public durant ces deux demi-journées entre 14 h et 18 h dans le cloître.

Contact : service de la culture et du tourisme du Conseil général de Loir-et-Cher

Pierre Gex : 02 54 58 43 68

Aurélie Ravineau-Cloué : 02 54 58 43 69

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr